

Ben Barka, El Youssoufi et « l'alternance »

Dans l'interview qu'il a accordé à « l'Événement du jeudi » (N°701- 9 avril 1998), le premier ministre M. El Youssoufi a déclaré à propos de Mehdi Ben Barka :

« S'il m'entendait, il serait heureux. Quand je l'ai vu la dernière fois, en octobre 1965, il était prêt à un compromis avec Sa Majesté. Mehdi aurait été heureux de voir que son parti a réalisé un de ses objectifs : assurer l'alternance. »

Sur le plan du principe, est-il correct de la part de M. Youssoufi de ressusciter un martyr pour justifier sa propre position ? Mais combien même on admettrait le principe de faire parler les disparus, M. Youssoufi déforme la réalité à son profit.

LES NEGOCIATIONS DE 1965

En mars 1965, le Maroc (et principalement la ville de Casablanca) a connu un soulèvement populaire d'importance, réprimé dans le sang par le régime. Des centaines de citoyens tombèrent sous les balles et des dizaines d'opposants ont été poursuivis, torturés et jetés en prison. A propos de ces événements, Mehdi Ben Barka écrivait la même année alors qu'il vivait en exil :

« Si lentement l'Etat, l'administration et la politique deviennent le fait d'une minorité de privilégiés... comment s'étonner que le peuple manifeste sa colère contre ces privilèges et ces passe-droits ?

C'est que ce jeu avait tellement dépassé les limites de la décence que le peuple des grandes villes, à Casablanca notamment, est descendu dans la rue, pour mettre en cause le régime et écrire en lettres de sang sa faillite et son incapacité. »

Suite à ces événements, le pouvoir entreprit des « négociations » avec l'Union Nationale des Forces Populaires, principal parti d'opposition fondé par Ben Barka, en vue d'une éventuelle participation au gouvernement. Feu A. Bouabid, principal dirigeant du parti à l'intérieur, mena ces négociations avec le palais. Parallèlement, le palais dépêcha à Ben Barka un messenger pour faire la même offre : participer au gouvernement.

La réponse de Ben Barka fut claire et nette : il était favorable à un compromis historique avantageux pour le peuple marocain et successeur de lui éviter davantage de sang et de larmes. Mais pour que le compromis ne se transforme pas en compromission, il avait posé deux conditions pour toute participation au pouvoir :

1- Le limogeage du ministre de l'intérieur Oufkir, exécutant de la répression sanglante du mois de mars 1965, de la violation constante des libertés publiques, de la torture et des sévices subis par les démocrates. Ben Barka ne pouvait imaginer un seul instant siéger avec Oufkir dans le même gouvernement.

2- La proclamation au grand jour d'un programme de gouvernement (pour le développement et la démocratie) qui engage le parti devant le peuple et qui serait à la base de toute participation au gouvernement.

Les « négociations » traînant en longueur, le régime entreprit de faire pression sur Ben Barka pour lui arracher la décision. Mais ce dernier est resté intransigeant sur les deux conditions. Cette attitude lui a valu d'être enlevé et assassiné en plein Paris le 29 octobre 1965. Les

négociations avec le palais ont été alors interrompues et A. Bouâbid a déclaré à la presse : « Entre nous et le pouvoir, il y a le corps de Mehdi Ben Barka ».

DEUX MARCHES OPPOSEES

M. Youssoufi a vécu toutes ces péripéties en tant que membre de la direction du parti. Il sait que les conditions posées par Ben Barka l'ont mené au sacrifice suprême car il a préféré sacrifier sa vie plutôt que ses principes dont il ne pouvait se détourner au profit d'une simple participation au gouvernement.

L'oubli des mêmes conditions (à la conjoncture historique près) a mené M. Youssoufi au poste de premier ministre. En effet, il a accepté de siéger dans le même gouvernement aux côtés de l'actuel ministre de l'intérieur, alors que l'opposition faisait de son départ une condition sine qua non de toute alternance. Durant le règne de cet inamovible ministre d'Etat qui trône sur le tentaculaire ministère de l'intérieur depuis plus de 20 ans, des démocrates ont été assassinés, d'autres ont décédé suite à des grèves de la faim, plusieurs dizaines ont connu la torture, la prison ou l'exil et des centaines de familles de syndicalistes ont été privées de leur pain quotidien pour simple fait de grève.

Par ailleurs, M. Youssoufi a accepté de constituer un gouvernement dit d'alternance sans proclamer devant l'opinion aucun programme, ni avant, ni après les élections. Il a tenu sa décision au secret vis à vis de son propre parti et son Comité Central. Gelant les instances de son parti en tant que premier secrétaire, il n'a accepté de réunir le Comité Central que pour le mettre devant le fait accompli après sa nomination en tant que premier ministre.

Aussi, les déclarations de M. El Youssoufi à « l'Evènement du jeudi » à l'égard de son ancien compagnon Ben Barka, sont pour le moins trompeuses. Nous ne pouvons laisser passer de telles déclarations, ni laisser quiconque atteindre la mémoire d'un martyr du peuple marocain.

Encore moins celle de Mehdi Ben Barka.

Droits Pluriels. Mai 1998